

# may day ! may day !

## rendre visible ce qui est invisible.

Le monde du travail a changé. 70% des emplois créés sont à durée déterminée, le premier motif d'entrée dans le chômage n'est plus le licenciement mais la fin du contrat de travail. La discontinuité de l'emploi (alternance de contrats courts et de périodes non-employés) est une réalité pour de plus en plus de salariés. La précarité s'étend dans et hors de l'emploi.

Aussi la lutte contre la précarisation ne peut se réduire à l'idéologie qui ressasse l'espoir d'un irréal « retour au plein-emploi » et propose pour tout horizon la généralisation du CDI à vie. Des mouvements sociaux se constituent pour faire valoir la nécessité de droits collectifs qui ne soient pas exclusivement conditionnés à l'emploi. Des collectifs de précaires et chômeurs revendiquent un revenu garanti inconditionnel au moins égal au SMIC et les intermittents du spectacle, en lutte contre la destruction de leur assurance-chômage proposent un nouveau modèle d'indemnisation des salariés à l'emploi discontinu, quel que soit leur secteur d'activité.

Ce qui rend insupportable les différentes formes de précarité, ce n'est pas l'absence d'un emploi stable pour chacun, mais l'insécurité sociale qui les accompagne, et qui participe de tout un système de contrôle et d'assujettissement.

La multiplication des contrôles et des radiations inscrits au cœur des dispositifs du chômage (PARE, suivi mensuel ANPE) et des minima sociaux (contrat d'insertion, RMA, réforme de l'Allocation Adulte Handicapé), ou des prestations familiales (article de la loi pour l'égalité des chances supprimant les allocations des familles en cas d'absentéisme des enfants à l'école) laissent toujours moins de marge de manœuvre à des précaires à qui on coupe les vivres quand on ne réussit pas à les culpabiliser suffisamment pour qu'ils acceptent un emploi sous-payé et/ou non choisi.

Étape imposée de l'entrée sur le marché du travail, le stage constitue un bizutage « naturel » pour accéder à un emploi. Sans contrat, sans salaire et sans droits, le stagiaire masque encore l'employé déguisé qu'il est, sans qu'aucune garantie n'y soit attachée. La nouvelle charte et l'article 9 de la loi pour l'égalité des chances qui prétend réglementer l'usage des stages ne sont que cache-misère qui institutionnalisent l'utilisation d'une main d'œuvre gratuite et jetable, véritables torpilles dans le code du travail.

Cette logique de contrôle prévaut également pour les migrants dont le droit au séjour est toujours davantage conditionné au contrat de travail. Le projet de loi CESEDA « pour une immigration choisie » (on se demande bien par qui ?!) est une nouvelle restriction de la liberté de circulation et du choix de s'installer librement, rendant de plus en plus insupportables les conditions de vie des migrants et plus urgent la régularisation de tous et le droit à l'installation.

Ces réformes, restrictions incessantes des droits sociaux (retraite, chômage, maladie, séjour, droit du travail...) qui s'accumulent pour régimenter nos vies, ont une même conséquence : nous contraindre par tous les moyens à accepter n'importe quel emploi, à n'importe quel prix, dans n'importe quelles conditions...

Cette réorganisation du marché du travail par la « refondation » des systèmes de protection sociale est à l'œuvre dans toute l'Europe et même au-delà. Les étudiants italiens qui nous rejoignent ce premier mai à Paris ont vécu eux aussi le mouvement récent contre la loi pour l'égalité des chances et le CNE comme une nouvelle impulsion aux luttes contre la précarité. Si le retrait du CPE est une victoire, bien plus important est le succès d'une lutte qui a rassemblé différentes formes d'actions et qui a su, tout comme le mouvement de novembre, placer la précarité au cœur des débats et des enjeux.

Amnistie pour toutes les personnes poursuivies et condamnées lors de ces deux mouvements !

Il est d'autant plus nécessaire et urgent de rendre visible les formes de précarités auxquelles nous sommes confrontés. Sortir de l'invisibilité dans laquelle beaucoup préféreraient nous maintenir, être fiers de ce que nous sommes, continuer de nous battre pour améliorer nos droits, construire d'autres conditions du possible.

C'est ce que se propose la parade joyeuse et revendicative organisée par le réseau EuroMayDay le 1er mai dans une vingtaine de villes européennes.

MayDay ! Le premier mai des précaires !

prix libre  1er mai 2006

## PAS DE RETOUR À LA NORMALE

La cristallisation des médias et des centrales syndicales sur le CPE annonçait la perspective d'une victoire en demi-teinte. Un recul sur ce seul point rendait prévisible l'effondrement de la dynamique actuelle qui, seule, rend possible la continuation de la lutte. Le constat qui apparaît ici nous oblige donc à admettre que même plusieurs « victoires » de ce type ne sauront faire vaciller l'équilibre de la gouvernabilité qui nous incombe. Si le remplacement du CPE fut, certes, un coup d'arrêt pour elle, le véritable recul ne peut être signifié que par l'abrogation du CNE et de la loi « égalité des chances » (qui se fondent d'ailleurs sur les mêmes modalités que celle du CPE). En ce sens, obtenir le retrait intégral de ces réformes représente l'enjeu essentiel d'une stratégie de lutte telle que l'exige la situation. C'est, de même, en fonction d'un tel constat que se conçoit l'importance et le succès certain des arrêts de travail et des blocages économiques (ceux des flux tels que les gares, les routes, les centres de tri postaux, les centres commerciaux, ou comme les occupations et déménagements des ANPE, boîtes d'intérim). C'est cela même qui a alimenté la réussite de la mobilisation et a indiqué dans quelles perspectives pourrait s'élaborer une grève générale reconductible au sein de laquelle doivent enfin se retrouver étudiants, lycéens, salariés et précaires. Cet appel à la généralisation de la grève, tel est précisément ce que sous-entend le refus d'un « retour à la normale », tel est ce qui nous permettra d'opérer la mutation d'un mouvement social (avec son début et son attente de la fin) vers une lutte dont la temporalité longue ne laissera pas de place au statu quo. Cette continuité marque alors l'évidence qu'il n'y a rien à attendre des confédérations syndicales que l'on doit juste mettre face à l'inévitable suivisme qui leur permet d'être encore écoutées. On ne connaît que trop bien la rengaine paternaliste qui raisonnablement nous prévient qu'en continuant « l'on se met tout le monde à dos », ce discours qui, sous le couvert d'un conseil à « la jeunesse » dénie la réalité de notre existence de précaire et de salarié. Ce n'est pas la jeunesse qui se révolte, ce n'est pas la jeunesse qui a porté le désir de destruction des émeutiers de novembre auquel le CPE fut la méprisante réponse, ce qui se révolte c'est l'expression du refus de la triste quotidienneté d'une vie apolitique, confiée aux gestionnaires. Comment chacun, dans cette société, se rapporte à cette tristesse détermine deux façons irréconciliables d'être au monde : celle de qui se résigne à toujours mieux s'adapter et celle qui se reconnaît la puissance d'imposer une inflexion au cours des choses. C'est bien cette seconde manière d'être qui conforte et fait consister notre résistance encore vivace aux déferlements d'anti bloqueurs qui, pour restaurer la sécurité de leurs perspectives individuelles, ne cessent de creuser l'hostilité que nous nous devons d'assumer. Il ne s'agit pas de croire que l'on peut changer le monde avec un blocage d'université, ni de gérer avec les institutions un espace où « l'égalité des chances » se doit d'être programmée juridiquement. Cet appel se veut, au contraire, l'expression du changement que le mouvement à imprimer à nos vies, expression non de la « chance », mais de la joie que nous avons pu éprouver de nous être reconnus égaux. Il n'y a, il est vrai, d'appel que là où se fait sentir un isolement. Nous ne pouvons reporter plus longtemps la fin de la trêve et, dans le rejet de tout comportement victimaire, le choix, plus que de notre refus, de notre combat contre la précarité et la répression policière. Nous ne pouvons désormais éviter de faire consister plus encore l'organisation d'une communauté de lutte dont la perspective est de pousser salariés et syndicats à nous suivre dans un printemps insurrectionnel. Pour qui désire réellement que ce qui a lieu ne soit pas condamné à être oublié, notre victoire passera nécessairement par l'amnistie des émeutiers de novembre et de la lutte de ces deux derniers mois contre le CNE et la loi « égalité des chances ».

Appel de Rennes 2, vendredi 14 avril 2006



# FIERS D'ÊTRE PRÉCAIRES !

QUI SOMMES-NOUS ? DES CHÔMEURS, RMISTES, SALARIÉES PRÉCAIRES, SANS OU AVEC PLUSIEURS EMPLOIS, ALLOCATAIRES, MALADES, HANDICAPÉS, INTERMITTENTES, INTÉRIMAIRES, ÉTUDIANTS, STAGIAIRES, SANS-PAPIERS, TRAVAILLEUSES DU SEXE, PARFOIS TOUT CELA EN MÊME TEMPS. NOUS SOMMES DES PRÉCAIRES EN LUTTE.

QUE DIT-ON DE NOUS ? «DANGEREUX, DANGEREUSES, PARASITES, PROFITEURS, FAINÉANT-ES, ILS-L'ONT-BIEN-CHERCHÉ, À SURVEILLER, À CONTRÔLER, À ENFERMER»

POUR RENVERSER CES DISCOURS NOUS AVONS ORGANISÉ LE 1ER ET LE 2 AVRIL 2006 DEUX JOURNÉES DE RENCONTRES EUROPÉENNES INTITULÉES « FIER-ES D'ÊTRE PRÉCAIRES !? ». LES DEUX TEXTES CI-DESSOUS SONT TIRÉS D'INTERVENTIONS LORS DE LA JOURNÉE CONSACRÉE À « L'IDÉOLOGIE DU TRAVAIL, SES MOYENS ET SA FIN » ET LE TEXTE CI-CONTRE EST UN MONTAGE DE MAILS AYANT CIRCULÉS SUR UNE LISTE DE TRAVAIL DE LA CIP-IDF (COORDINATION DES INTERMITTENTS ET PRÉCAIRES D'ÎLE DE FRANCE) AUTOUR DE L'INTITULÉ DE CES JOURNÉES.

## La précarité, un mode de régulation du marché

La relation salariale régulée par la durée indéterminée du travail (CDI) a été très limitée dans le temps et dans l'espace. On peut se rappeler le cas des « Sublimes » au XIXème siècle, ces ouvriers qui, grâce notamment à leur savoir-faire, échappaient à la subordination du travail salarié en jouant de leur mobilité. Le souci des employeurs était alors de sédentariser la main d'œuvre. Au début du XXe siècle, les luttes se sont déplacées vers la garantie de l'emploi, surtout pour la seule population masculine jusqu'aux années 70. Depuis, cette régulation a été progressivement mise en cause. La primauté du CDI est limitée dans le temps mais aussi dans l'espace : dans de nombreux pays, il est resté très minoritaire.

La précarité n'est pas un phénomène de marginalisation, mais de régulation de la relation entre le salarié et l'employeur. Le but des politiques néo-libérales est d'introduire la concurrence dans tous les domaines d'activité. La concurrence, c'est un modèle de gestion qui vise à créer des inégalités et ce processus est actif depuis les années 80. Le résultat est l'instauration d'un continuum des formes de précarités qui va de l'absence de revenu, en passant par le RMI, les stages, les emplois précaires jusqu'aux emplois stables. Ce qui intéresse les politiques libérales, c'est que tous les éléments de ce continuum soient vécues dans un état d'insécurité. L'insécurité, la peur et l'angoisse sont justement générées par l'inégalité. Cette culture de l'insécurité, qu'on identifie souvent à Nicolas Sarkozy et au seul volet répressif, est en fait beaucoup plus large : elle vient aussi organiser le marché du travail et l'activité.

Un autre but des politiques néo-libérales est de s'attaquer à ce qui s'est appelé l'État-providence. Le Welfare State devait au départ corriger les inégalités et rétablir une certaine justice sociale. Il s'est transformé en une politique de gestion des inégalités et de l'insécurité. Par exemple, le système d'indemnisation des intermittents est passé d'un mode redistributif à un mode de capitalisation. Pour les politiques néo-libérales, c'est cette insécurité qui permet justement la concurrence. Le Welfare crée ou entretient ainsi aujourd'hui les inégalités tout en valorisant la capacité d'initiative et de création individuelle.

Aux vues de ces politiques, le plein emploi n'est pas un véritable enjeu : on peut très bien avoir un plein emploi dans l'insécurité et l'inégalité. Les États-Unis en fournissent l'exemple avec une situation où tout le monde a un travail (voire plusieurs) dans différents spectres de la précarité... Comprendre cette transition peut permettre d'envisager différemment le mouvement contre «la loi pour l'égalité des chances» : lutter contre la précarité, c'est lutter au cœur de la régulation capitaliste dans la mesure où la précarité permet de réguler le marché par la fabrication d'inégalités et d'insécurité.

Dans le processus Mayday, il s'agirait de trouver une forme de réponse politique à l'utilisation de la précarité. On ne peut revenir à la demande d'État providence. La lutte des intermittents a donné beaucoup d'enseignements : non seulement sur comment penser une indemnisation chômage adaptée aux emplois discontinus qui limite l'insécurité et corrige les inégalités, mais aussi sur les formes par lesquelles ces revendications doivent être portées.

## L'obligation de tricher

Lionel est malade du sida. Son mari est mort il y a quatre ans. Il était alors lui-même très faible. Avant de tomber malade, il était instituteur. Maintenant il va mieux. Il sait que les allocations dont ont bénéficié des sidéens sont aujourd'hui remises en cause, avec l'amélioration de leur état de santé. Il serait temps, dit-on, de retourner au travail. Puisque «le sida est devenu une maladie chronique». C'est comme si les années de deuil et de lutte contre la maladie n'avaient été qu'une parenthèse tragique, refermée sans laisser de trace. Comme si le retour à la normale était mécaniquement possible, alors qu'il y a trois ans, on ne donnait pas cher de votre peau.

C'est comme si la vie quotidienne n'était pas accablée par les effets du VIH et des médicaments : les diarrhées qui n'ont jamais cessé ; les troubles de la mémoire et de l'humeur, voire les séquences hallucinatoires, consécutives à la prise de Sustiva ; les répartitions anarchiques des graisses, qu'on appelle lipodystrophies ; les neuropathies des quatre membres, les extrémités qu'on ne sent plus que par intervalles, la sensation désagréable de chatouillements.

Comme d'autres, Lionel n'entend pas céder à l'injonction du retour au travail. Il y a quelques mois, il a sollicité une mise à la retraite pour invalidité. À la DDASS, le diagnostic médical est un problème d'arithmétique. Les questions cliniques ou psychologiques font peu de poids en regard du bilan biologique, qui chiffre avec une imparable précision le taux d'invalidité et la rémission du mal. Sa simplicité convient aux critères administratifs : il y a des barèmes qui déterminent les seuils au-delà desquels l'Aide à domicile, l'Allocation Adulte Handicapé, les Allocations compensatrices, qui permettent de bricoler une vie à peine confortable, peuvent être suspendues.

Pour Lionel, le médecin inspecteur a rechigné. Les traitements n'étaient pas si contraignants que Lionel le disait. Quant aux troubles psychologiques, il a conseillé du Prozac. Lionel a suggéré une incompatibilité du Prozac avec les antiprotéases ; il savait que c'est faux, mais c'était pour voir. Le médecin a renoncé au Prozac en s'excusant de sa distraction. Mais puisque la charge virale de Lionel était nulle, il ne pouvait pas aller si mal qu'il le pensait. Lionel a emporté de justesse ses 6200 francs mensuels de retraite pour invalidité. Il ne la doit qu'à un très bas niveau de T4. Un peu plus tard, il apprend par sa mutuelle que sa police comprend une assurance décès-invalidité, dont le capital garanti égale un an de traitement brut, à condition de démontrer le caractère morbide et définitif de son handicap. Retour à la case départ, et au strict examen des bilans biologiques. Pour avoir quelque chance, Lionel doit se présenter avec une charge virale considérable. De zéro, il lui faudrait passer à 300 000 copies. Alors il arrête ses traitements.

Mentez, fraudez, trichez, pour arracher des moyens d'existence un peu plus décents. C'est un usage de l'administration ; ses pratiques peuvent y contraindre. Dans le cas de Lionel, sa santé est mise en danger. 300 000 copies, même le temps d'un examen biologique, cela n'est pas rien.

Epilogue : La suspension du traitement avait été prévue pour quinze jours. Mais un mois plus tard, la charge virale de Lionel était toujours indétectable. Le nombre de ses T4, en revanche, avait augmenté. Il lui a fallu attendre presque quatre mois pour qu'il atteigne les 236 000 copies requises. Entre temps, les effets secondaires des traitements avaient évidemment disparu. Lionel a inventé, empiriquement et presque malgré lui, ce qu'on commence à appeler les «vacances thérapeutiques» : l'hypothèse, à manipuler avec précautions, selon laquelle un arrêt brutal et temporaire des traitements pourrait avoir, sous certaines conditions, des effets bénéfiques. Une conclusion joyeuse et involontaire qui ne change rien à la question. Lionel obtiendra sans doute le bénéfice de son assurance. Il vient de reprendre ses traitements.

Texte paru dans Vacarme, septembre 1999

## Immigration choisie: le choix d'une précarisation utilitaire

La question des migrants, de leur rapport à l'emploi comporte beaucoup d'analogies avec la régulation de l'insécurité et de la peur, à cette différence près que la peur, ici, s'augmente du risque de l'expulsion du territoire. Analogies dans la dimension du contrôle, mais aussi du point de vue des libertés ou des droits qui sont en cause : liberté de circuler, liberté de quitter son emploi, droit de conserver ses papiers alors qu'on a perdu son emploi... Ce que visent généralement les politiques d'immigration, c'est à distinguer les migrants de manière à avoir une main d'œuvre davantage bridée, davantage contrainte, parce que plus fragilisée socialement et juridiquement. Il ne faut jamais oublier que c'est une vieille histoire. La carte de résident de 10 ans a été ainsi l'aboutissement d'une très longue lutte pour dissocier le droit au séjour de l'emploi.

Aujourd'hui, avec le nouveau projet de loi CESEDA, on observe une série de continuités et de ruptures. Une des ruptures principales concerne la remise en cause d'un droit au séjour déconnecté du travail. C'est l'aboutissement d'un processus qui a débuté dès 1986 : la loi Pasqua a commencé à remettre en cause cette logique à travers la multiplication d'obstacles pour l'accès à la carte de résident et la fabrication de titres précaires de séjour.

Contrairement au discours commun centrée sur « combien de migrants », la question est aujourd'hui pour le patronat de créer une main-d'œuvre extrêmement fragilisée, dans et par le contrat de travail. Progressivement se sont mises en place des politiques d'immigration où l'étranger n'est plus identifié que par sa force de travail. Et pour réaliser cet objectif, le droit au séjour doit être précaire. La situation est certes assez bien connue pour ce qui concerne les sans-papiers cantonnés dans des secteurs d'activité où les garanties et les protections sont très faibles, voire inexistantes : sous-traitance, agriculture, bâtiment, service aux personnes, restauration... Mais cette forme de «spécialisation» présente aujourd'hui des désavantages pour le système d'exploitation et la stratégie de l'utilitarisme migratoire. «L'immigration choisie» se fonde en effet sur une immigration légale. Le débat ne porte d'ailleurs déjà plus que sur les critères de sélection, et non plus sur le principe de la sélection elle-même. Il s'agit d'une immigration temporaire où le migrant doit vivre en permanence avec la menace de perdre son droit au séjour. Finalement, la caractéristique la plus importante est celle-ci : l'immigration de travail n'est pas seulement précarisée par la difficulté d'accès au droit au séjour, mais par la condition impérative d'être liée à un employeur. L'extrémité étant de livrer complètement le titre de séjour à l'employeur lui-même : c'est le cas des salariés détachés, des salariés saisonniers, des salariés temporaires. Les titres de séjour déconnectés du travail vont devenir l'exception. Le fait d'être employé et même lié à un employeur particulier va devenir la condition première. On assiste en fait à une sorte de retour du livret ouvrier du XIXème, où le titre et le droit au séjour seront détachés de la personne du migrant pour ne plus s'attacher qu'à celle de l'employeur.



Miguel de

# Action!

**L'organisation des deux journées européennes sous l'intitulé « Fiers d'être précaires » a suscité à la Coordination des Intermittents et Précaires des discussions kilométriques, parfois houleuses, souvent heureuses, tout le moins contradictoires. Ce qui nous assigne et ce qui nous constitue — statuts, raison sociale, conditions d'existence... et le vocabulaire qui s'y attache -, souvent les deux faces de la même médaille en chocolat : nous subissons les effets de la précarité, nous aimons parfois les formes qu'elle donne à notre travail, à nos vies. La précarité nous traverse, que nous la contestions ou que nous la revendiquions (et parfois les deux en même temps), elle fait fond, c'est de là que nous partons, que nous prenons la parole, que nous nous mettons en mouvement. Extraits.**

## Fiers d'être précaires ! ou le renversement du discours sur la culpabilisation des chômeurs et des précaires.

Ce titre sans sous titre pose problème si l'on ne souligne pas plus clairement l'ironie, ou la volonté de renverser le discours sur la culpabilisation des chômeurs et des précaires.

Il n'y a absolument aucune ironie dans « fiers d'être précaires ! », juste un renversement, nécessaire. L'ironie , monstrueuse, est celle de nos maîtres lorsqu'il disent vouloir notre bien et nous plaignent. Le point d'exclamation seul amène par sa netteté à se poser davantage de questions sur ce qu'est être précaire que le jeu chèvre et chou, on est fiers, on sait pas si on est fiers, on sait pas. Ce qu'on ne sait pas, c'est comment faire, mais on sait qu'on ne peut faire comme si ce n'était pas là. La précarité, ce n'est pas nécessairement la misère, c'est également des formes d'emploi, et pas que chez les I.S. 16% des cadres sont en CDD. Arrêtons d'écraser la question dans un compassionnel gluant (et faux), sinon on laisse le champ libre à de Villepin lorsqu'il attaque le mouvement anti « loi sur l'égalité des chances » en disant qu'il nuit « aux plus exclus ».

Pour refuser la précarisation, arrêtons d'avoir peur de la précarité. Cette peur est leur alliée la plus décisive. Imagerie sinistre : t'obéis ou c'est la rue.

Je lis le Robert : *Etymologiquement, ce qui est précaire, c'est ce qui s'obtient par la prière. Concernant cette prière, Littré signale en première acception que c'est une demande et en seconde qu'elle est un signe de soumission : « on prie Dieu à genoux ».*

*La précarité de mes revenus est celle qui dépend du bon vouloir de personnes ou d'institutions : ce sont les spectacles qu'on m'achète ou non, les subventions que j'obtiens ou pas. C'est une décision quoi qu'il en soit discrétionnaire. Dans les lettres officielles, je prie -comme il est convenu de faire- les représentants des institutions de bien vouloir examiner mon projet, et je les remercie de leur bienveillance.*

*La partie non-précaire de mes revenus, ce sont les allocations Assedics qui correspondent à un droit. Quoi que pense l'employé des Assedics derrière son bureau de moi ou de mon travail, dès lors que je remplis les conditions, il renouvelle mes droits et me verse un revenu sur une certaine période de temps. Dans une certaine mesure, le droit social de l'intermittence me permet d'échapper au joug de la prière.*

Ne le dites à personne: il fut un temps où des salariés intermittents (donc discontinus cad précaires) ONT BÉNÉFICIÉ D'UNE ASSURANCE CHÔMAGE en contrepartie de leur disponibilité, de leur polyvalence, de leur flexibilité, bref, de leur intermittence. Incroyable, non ?

C'est bien cette trace qu'il veulent faire disparaître avec les annexes, et pas la culture ou je ne sais quoi comme on l'entend parfois.

*Je ne vois pas ce que le mot « fier » vient foutre là-dedans. Je le trouve impropre. Je ne me sens jamais fier de quoi que ce soit, ce n'est pas pour l'être de ma précarité. Je ne me sens ni fier, ni pas fier. C'est un fait, je ne le nie pas, je l'affirme pour réclamer les droits qui vont avec, je crie haut et fort que TOUT travail discontinu doit en contrepartie bénéficier d'un traitement spécifique pour assurer une continuité de revenus, mais je ne me sens pas fier pour autant.*

Être un nègre, à priori pas de quoi le revendiquer. Dans les années 20 et 30, il y avait ce qu'on appelait un "racisme bon enfant", comme a pu le dire Michel Simon qui chantait alors "le petit négro".

Aimé Césaire raconte : Un jour, je traverse une rue de Paris, pas loin de la place d'Italie. Un type passe en voiture : "Eh, petit négre !" C'était un Français. Alors, je lui dit : "Le petit négre t'emmerde !" Le lendemain je propose à Senghor de rédiger ensemble avec Damas un journal : "L'Étudiant noir". Léopold : "Je supprimerai ça, on devrait l'appeler Les Étudiants négres. Tu as compris ? Ça nous est lancé comme une insulte. Et bien je le ramasse et je fais face." Voici comment est née la "négritude", en réponse à une provocation.

*Nous nous sommes déjà exprimés longuement sur la réalité du précariat. Il est d'ailleurs évident aujourd'hui que si la Coordnation des Intermittents et Précaires d'Ile de France a tenu tout ce temps, c'est précisément parce qu'elle a eu l'intelligence d'inscrire le mot précaire avec intermittent et que ce « & » fera toujours problème. Tant mieux. S'il n'y a pas de quoi être fier d'être précaire, il n'y a pas non plus de quoi ne pas en être fier. Nous pouvons être fiers éventuellement d'avoir tenu. D'en être là avec ce mouvement.*

J'ai défendu le « P » de CIP-Idf, d'une part au nom d'une ouverture : aux intermittents non indemnisés - qui, fut un temps, osaient à peine s'avouer tels-, aux intermittents de l'emploi, hors spectacle, qui pouvaient trouver dans cette lutte un modèle (nous n'en n'avions pas encore concocté un « nouveau », pour l'indemnisation) non pas à suivre mais à reprendre, à rejoindre ou réinventer, ailleurs ou avec. Je l'ai défendu aussi contre une foutue dénégation qui traîne encore : « Je ne suis pas chômeur mais artiste », « J'ai un métier, moi pas précaire », « Je me bats pour mon assurance-chômage mais ça n'est pas la vraie question » ; et actuellement : « Je me bats contre le CPE pour ne pas être précaire demain - ah oui, je travaille aussi chez Mac Do à côté, mais ça n'a rien à voir ». Ben oui, un intermittent, il bosse et il chôme. Alors c'est aussi un chômeur, qu'il le veuille ou non, et je me demande bien pourquoi l'affirmer semble si difficile à certains.

**Prolétaire était une insulte.**

**Chômeur et pédé aussi.**

**Fiers d'être précaires, c'est une machine à renversement.**

**Nous en avons assez d'êtres plaints, nous sommes nombreux.**



Je suis fier d'être qualifié de parasite par les fascisants qui cognent des anti-CPE près de la Sorbonne et les travaillistes

qui plastronnent à l'assemblée nationale et sur les plateaux de télévision.

De ne pas vouloir de la société de travail imposée par le socialisme (de saint Paul) qui me dénonce comme assisté.

De savoir un peu jongler avec une «pauvreté» dont chacun est menacé par un discours qui réduit la richesse à la valeur marchande

et la liberté à la consommation destructrice (de travail vivant, pas seulement d'environnement) et stérile.

D'être un assisté dans la bouche de normopathes arrogants qui dépendent plus que tous du travail des autres, de services qui leur sont constamment prodigués.

Qui c'est l'assisté, moi ou Messier, Sellière, Aubry ?

D'être faible, de le savoir, et de le dire, dans un « monde » qui glorifie la force et les vainqueurs.

D'échapper à leurs normes, d'au moins tenter quelque chose.

*Il y a un vieux machin qui s'appelle (s'appelait) la fierté ouvrière. Il ne s'agissait pas d'être fier de bosser à la chaîne huit heures par jour, d'un quotidien souvent effroyable, d'un salaire merdique. Non. Fiers, ils l'étaient de constituer une classe productive sans laquelle aucune richesse n'était possible (voir les innombrables couplets sur les patrons-parasites qui captent le produit du travail ouvrier), et aussi de constituer la base d'une conflictualité, d'un rapport de force capable d'arracher des avancées sociales - et bien souvent « pour tous », comme les congés payés ou la sécurité sociale. Évidemment, la classe ouvrière, à la fois comme centralité productive et comme centralité conflictuelle, ça fait longtemps que c'est derrière nous (ce qui ne signifie pas qu'il n'y a plus ni d'ouvriers ni d'usines). Et l'enjeu de ce qui se passe autour de la Mayday est bien celui-là : faire apparaître, à partir des modifications profondes des modalités de la production et du travail, une figure conflictuelle qui soit capable de porter du « pour tous ».*

Je ne fais rien, ça prend tout mon temps: aporie négative et joyeuse. Je fais l'acteur et pendant ce temps il se passe quoi. Dans faire il y a agir parfois ce qui évidemment n'est pas la même chose. Que nous soyons ceci ou que nous faisons cela, effectivement cela change, simplement pour soi, en ce qui concerne les conneries que cela produit faudrait comparer. Voyons et parlons plutôt de ce qui pourrait définir nos attachements. Ce en quoi par exemple la précarité ne produit pas que du cognitivisme mais aussi de l'irréductible (veut plus être flexible : préférerait ne pas). Si on ne se méfie pas assez du langage de l'ennemi, nos vies deviennent impossibles parce que dissociées. Quant à faire apparaître une figure conflictuelle, oui, mais à partir de quels énoncés ? Fier d'être précaire n'est pas inapproprié. Mais c'est un slogan. C'est tout. Tout est à construire.

Fais pas ta fière, on me disait, petite. Ne lèves donc pas la tête, regardes tes godasses et obéis. On pourrait dire que «fière», ce serait juste ça lever la tête, quand tout pousse, une main invisible, une main plus visible, à t'incliner vers le sol. Juste un geste, un geste juste.

Braver le temps et l'injonction insidieuse à la soumission.

Une soumission libre, on dirait maintenant. Dans le sens, où il devient parfois difficile de démêler ce qui contraint de ce qui libère. Et que les contraintes libèrent parfois, parce qu'elles imposent un cadre, une forme, qui permet justement de prendre position à partir. D'être ici plutôt que là, etc. Et de générer une liberté neuve, ou du moins la sensation d'une possible liberté. Les cadres s'accumulant ou se désintégrant, on ne sait plus toujours où se situer. L'espace politique permet alors de le faire, de l'envisager. Espace où la parole politique se pose souvent et nécessairement comme affirmation. Il s'agirait de créer des lignes de partage, partage pouvant s'entendre ici dans la double sémantique. Division : ligne de partage, un côté et l'autre côté. Et échange : entremèlement de connaissances, d'expériences, d'intuitions.

Affirmation problématique dès qu'elle devient injonctive, quittant ainsi sa puissance fabricante de subjectivités pour tendre vers sa puissance-pouvoir qui réassigne chacun plutôt que de libérer, d'émanciper. Fernand Deligny qui s'était retiré des institutions pour vivre avec des autistes dans une maison dans les Cévennes, dans la plus grande précarité, disait qu'il préférerait le mot "art" au mot "politique", parce que "l'art", c'était l'esquive, une possibilité de faire naître et multiplier du sens et que avec "politique", on était contraint, assigné au vocabulaire, au diktat. Du coup, "art", "un chef d'oeuvre", pouvait être simplement cette scène (réelle) d'une mère qui voyant son enfant autiste parler à un mouton dans un film d'atelier, voit qu'il y a là-dedans du commun, quitte le HLM, trouve une petite maison avec de l'herbe, achète un mouton, et la vie avec l'enfant devient enfin possible. Nous, aujourd'hui on serait tenté de dire "politique" en parlant de cette scène-là, parce que "art" c'est compliqué, il faudrait défaire les catégories, les repenser. C'est intéressant.

Précaire, pour revenir au dictionnaire, est liée à la prière et aussi au devenir "dont l'avenir, la durée ne sont pas assurées" dit Robert. On l'a vu avec le protocole 2003, les femmes enceintes, les malades, les jeunes, les vieux, les plus fragiles économiquement sont éjectés d'abord. Est-ce qu'une femme enceinte est faible ? Non. Est-ce qu'elle est pauvre ? Non, pas forcément, mais elle n'est pas rentable, donc elle devient précaire, car momentanément inadaptée au système productif. Pourtant elle est attendue et guettée comme future consommatrice. C'est d'ailleurs elles qui ont pris le relais pour affirmer positivement cet état de fait en 2003. Les raisons pour ne plus coller à ce qu'on attend de vous sont infinies.

Le mot «précarité» affleure partout en ce moment, c'est devenu un slogan, et comme c'est un mot riche, polysémique, il ne faudrait pas le contraindre au sens majeur mais au contraire étoffer les sens, chercher à donner, à voir. Comment l'invisible édifice tentaculaire qui nous domine génère des formes de précarités insoupçonnées, des fragilités nouvelles.

L'intermittence précaire a pu nous rendre plus forts pour appréhender des temps vides. Associaux. Pour les apprivoiser, les aimer parfois jusqu'à ne plus vouloir travailler. Mais travailler, c'est aussi porter au-dehors des exigences, qu'elles soient politiques ou artistiques, des désirs de tenter, de se tromper. Donc, on a besoin de faire pour continuer, bosser comme tout le monde. Contraints à des machines qui fonctionnent mal, à des trucs qu'on voudrait autres. L'exil précaire des droits sociaux ne nous protège pas tout le temps de la violence des temps. Nous en subissons l'instabilité et l'angoisse. 507h, un horizon dérisoire et de plus en plus inaccessible...

Agacée parfois par un langage qui ne rencontre plus la vie, ni mobile, ni flexible, je ne revendiquerai rien de ça, trop de ruptures autour et avec, de gens qui ne tiennent pas le choc, qui craquent, se vendent (le casting comme abattage), cherchent n'importe quoi à tout prix, qui ont peur de ne plus rien voir venir, envie, oui, aussi, d'une maison et d'une terre moins friable, comme tout le monde.

Oui, certaines affirmations paradoxales mettent en joie et aident à tenir debout.

Fière, inflexible et immobile face à un monde qui va trop vite.

## Les pendus de Chicago

Le 1er mai 1886, dans toute l'Amérique, des centaines de milliers d'ouvriers descendent dans la rue pour exiger par l'action directe la journée de huit heures. À Chicago, où 40.000 ouvriers font grève, les anarchistes se chargent d'organiser la campagne du 1er mai. Il y a des manifestations et des meetings tous les jours. À cette époque de fort développement industriel se développent massivement les ghettos ouvriers, la misère ouvrière et de migrants, à côté d'une bourgeoisie et d'un patronat qui s'enrichissent sur le dos des pauvres. Les deux premiers jours de grève se déroulent tranquillement mais le 3 mai des accrochages ont lieu entre ouvriers grévistes et briseurs de grève. La police ouvre le feu sur les grévistes. Il y a des morts et des blessés. Le soir même des tracts sont imprimés qui appellent à la résistance contre cette répression. Le jour suivant un meeting est organisé à Haymarket. Les forces de l'ordre décident de disperser le rassemblement. Une violente explosion retentit. Quelqu'un a jeté une bombe qui tue un agent. La police ouvre le feu. Quelques minutes plus tard Haymarket baigne dans le sang. Le 5 mai, huit meneurs anarchistes ont été arrêtés en même temps que des centaines d'autres. Ils sont interrogés et torturés. Les 8 accusés sauf un sont condamnés à la peine de mort alors qu'un seul était présent au moment de l'attentat à la bombe. Cinq seront pendus. En 1893, une déclaration officielle a réprouvé l'ensemble du procès et a confirmé l'innocence des 8 accusés. Que commémorons-nous alors le 1er mai ? Ou victimes ou coupables, il nous faudrait taire l'urgence de nouveaux droits sociaux à conquérir, il nous faudrait disparaître ou renoncer. Aujourd'hui les raisons de se révolter et de lutter sont les mêmes. Dans une société qui ne cesse de produire, d'accumuler les richesses et d'augmenter les bénéfices, pour des élites «insécurisées» et raisonnables, nous devrions nous mobiliser toujours plus pour toujours moins, sans que les richesses que nous produisons ne soient l'objet de nouvelles redistributions. Ce discours et ces pratiques tentent de nous tenir dans l'invisibilité et la honte. Toujours plus de pauvreté et d'exclusion, toujours plus de contrôle social et de pénalisation de la misère, toujours plus de précarité. Le travail, censé permettre à chacun d'accéder à l'autonomie, à l'intégration sociale, à la citoyenneté, apparaît plus que jamais comme une gigantesque mystification. Le monde du travail a changé. Le salariat est mort, vive le plein emploi précaire ! Moins de 50% de la population active travaille. Le salariat traditionnel, enfant de l'industrie et des luttes sociales, est en passe de disparaître. Réorientation des emplois industriels, (r)évolution technologique, numérique, concentration des capitaux, spéculation financière... sont autant de facteurs de transformation du travail et des formes d'emplois. L'alternance entre emploi, chômage et formation est devenue la règle. Comment ne pas constater le décalage croissant entre une idéologie du travail indiscutée et la réalité morcelée de l'emploi ?

Sous couvert de lutte contre le chômage, nos gouvernants n'ont cessé d'imaginer une kyrielle de contrats précarisants :TUC, SIVP, CES, CEC, CIE, CJ, Contrat d'apprentissage, de professionnalisation, emploi service, chèque emploi, TPE, CI-RMA, CIVIS, CDII, ACO, CNE, CA, CAE... et le petit dernier, le CPE. La précarité recouvre un ensemble de réalités, de modes de vie différents. Elle correspond à la difficulté pour chacun de nous de vivre dans une société rongée par la vision hégémonique de l'économie néo-libérale. Pour survivre, nous sommes devenus les premiers producteurs de richesses et d'innovation sociale ! Le 1er mai doit refléter la multiplicité de nos visages, de nos modes de vie, de nos façons d'être. Le chômage, la précarité font peur. C'est l'image d'une société malade, auto-destructrice, qui ne cesse de diviser, d'opposer et d'exclure les individus entre eux, jusqu'à sa propre jeunesse ! Cessons d'opposer développement de la personne et développement de la société ! Face aux discours qui sont tenus sur nos vies, construisons d'autres conditions du possible.

**Extraits du texte d'appel d'AC ! Limoges(Agir ensemble contre le chômage) à une parade Mayday limougeaude.**

## ANPE : radié pour "attitude blasée" et "regards par la fenêtre"

### Les radiations massives ont commencées

Dans ce pays il n'y a toujours que 200 000 emplois non pourvus , pour près de quatre millions de demandeurs d'emploi mal ou pas du tout indemnisés. Mais pour nos gouvernants, nos revenus de misère, c'est encore trop d'argent dépensé.

Tous les moyens légaux sont aujourd'hui réunis, non seulement pour contraindre à accepter n'importe quel emploi, mais surtout pour imposer des stages bidon et non rémunérés, du travail gratuit en entreprise, d'innombrables ateliers de rédaction de CV.

Et pour ceux qui refusent de se prêter à des démarches absurdes à longueur de journée : la radiation.

Ainsi un demandeur d'emploi, infographiste de son métier s'est vu justifier sa radiation de quinze jours de la liste des demandeurs d'emploi -dans un courrier adressé par une directrice d'ANPE- sous le motif qu'il n'est pas resté jusqu'au bout d'un atelier rédaction de CV : il avait indiqué n'avoir pas besoin d'aide, maîtrisant déjà la technique. Il a tout de même participé à l'atelier, mais l'animatrice s'étant absentée, il a fini par partir.

Mais ce n'est pas tout : Monsieur X est radié parce qu'« il a pris une attitude blasée » ce qui est intolérable pour l'ANPE, Monsieur étant « un demandeur d'emploi de longue durée » : il appartient donc à une caste honteuse, dont même l'attitude dans un entretien devrait certainement être empreinte de soumission et d'enthousiasme.

Et ce n'est pas fini : Mr X, lors de son dernier entretien « a regardé par la fenêtre plutôt que l'agent du service public qui était en face de lui ».

Chômeurs, surveillez vos regards, regardez où vous mettez vos mains : baissez les yeux, vous pourriez être radié pour arrogance mais relevez la tête on pourrait vous enlever vos allocations pour attitude trop passive.

Salariés de l'ANPE, pensez à filmer discrètement les entretiens, il vous faut faire du chiffre, on pourrait très vite vous reprocher de ne pas avoir remarqué qu'un chômeur regardait par la fenêtre...

Et si vous n'avez envie ni d'être une serpillière, ni de vous transformer en auxiliaire de police, reste la lutte et la solidarité."

**A la suite de l'occupation de l'ANPE de Savigny-le-Temple avec le collectif AC !Paris, la radiation de M.X est en cours de réévaluation.**

# L'EuroMayday : une journée européenne pour de nouveaux droits

Depuis cinq ans, une journée de mobilisation annuelle des précaires rend visibles nos nouvelles réalités de travail, d'emploi, de vies. Parti d'Italie, l'idée a rapidement essaimé dans de nombreuses villes européennes. Des réseaux, des collectifs, des associations, parfois des syndicats, des individus se sont rencontrés ou retrouvés pour organiser un Premier mai entendu comme une journée de mobilisation et d'expression de tout le précaire européen. Un défilé alternatif à la traditionnelle « fête du travail » exprime la volonté de se réapproprier le sens de cette journée à forte valeur symbolique et historique, d'en faire une journée d'action festive et revendicative pour la conquête de nouveaux droits sociaux, une journée d'expression qui mette en avant les nouvelles situations de vies marquées par la précarisation croissante du marché du travail, notamment à travers l'explosion des contrats dits « atypiques » (intérim, temps partiel, CDD...). Au centre de l'économie actuelle, ces formes d'emploi flexibles et mobiles restent pourtant aujourd'hui privées de réelle protection sociale et sans représentation politique ou syndicale significative. C'est pour répondre à ce vide et construire ses propres formes politiques que la parade auto-organisée des précaires s'est créée.

Au fil des années, cette mobilisation a reçu le soutien de certains syndicats et a vu ainsi la jonction entre deux générations de travailleurs : les nouveaux travailleurs précaires des services, de la grande distribution, de la culture... et ceux qui depuis les années 1970, en lien déjà avec les premiers collectifs de chômeurs et précaires italiens, ont organisé une riposte dans les entreprises publiques ou la grande industrie au syndicalisme de concertation.

À cet élan s'est ajoutée la mobilisation des travailleurs migrants, encore davantage précarisés et discriminés dans leur quotidien par la multiplication des contrôles, les ouvertures de centres de rétention et d'enfermement, les expulsions et les restrictions au droit d'asile. Cette politique d'immigration concertée au plan européen prévoit partout la création d'une main d'œuvre toujours plus fragilisée, en prévoyant la subordination du droit de séjour au contrat de travail, comme on le voit dans l'actuel projet de loi sur l'immigration CESEDA.

5 000 personnes ont défilé dans les rues de Milan la première année, 50 000 en 2003, 80 000 en 2004, 100 000 en 2005...

L'année dernière, la Mayday parade a eu lieu dans une vingtaine de villes européennes : Amsterdam, Barcelone, Copenhague, Hambourg, Helsinki, L'Aquila, León, Liège, London, Maribor, Marseille, Milano, Napoli, Palermo, Paris, Séville, Stockholm, Wien... Cette année, on peut également compter Berlin, Limoges, Torino et Torino.

Dans le cadre de cette dynamique, nous invitons tous les collectifs, réseaux, mouvements sociaux et précaires de tout poil à rejoindre le processus EuroMayDay, qui ne se limite pas à la parade du 1er mai, à investir et à réinventer cet espace d'échanges et de mobilisation à partir de toutes les particularités de nos différents terrains de lutte.

Au niveau européen, plusieurs rendez-vous nous permettent de nous rencontrer chaque année et une mailing-list rythme nos échanges au quotidien. À Paris, au gré de l'actualité et des envies, des réunions ont lieu tout au long de l'année avec un crescendo intense à partir du mois de février...

L'année dernière à Paris la parade du MayDay avait été amorcée dès le 1er avril par l'occupation de l'OIM (organisation internationale pour les migrations) dans le cadre d'une journée européenne sur la liberté de circulation et d'installation. Une semaine d'action avait précédé la parade du premier mai : occupation d'Assedic, d'une CAPI (cellule d'appui pour l'insertion), de deux hôtels du groupe Accor, du siège de la CFTD. Pour la première Mayday parade à Paris nous étions 3000 à traverser les quartiers populaires en partant de la place Pigalle - batucadas, fanfares, char « Alice la précaire au pays de la refondation sociale », agit-prop, recouvrement publicitaire, irruption dans les fast-food et boîtes d'interim...- pour finir par un concert place de la République.

Cette année le compte à rebours a été lancé à un niveau européen, le 14 février à Bruxelles : nous étions 150 participants au réseau EuroMayDay (Liège, Helsinki, Berlin, Paris, Milano, Amsterdam) à investir cette capitale de l'Europe institutionnelle, lieu stratégique des lobbies des multinationales, pour présenter publiquement le processus du Mayday lors d'une conférence de presse internationale, mais aussi à travers une « manifestation sauvage » au coeur de cette ville militarisée où les pratiques activistes sont devenues rares et fortement réprimées. Ce fut l'occasion d'agir ensemble et de partager nos pratiques dans cette ville occupée par ceux qui décident pour nous, ceux pour qui nous sommes des quantités négligeables, des variables ajustables, des paresseux, des fraudeurs qui ont mérité leur sort et les inégalités qu'ils subissent.

Mais le printemps français a surtout été marqué par la mobilisation contre la LEC et le CNE, et le réseau Mayday Paris a naturellement pris part à ce puissant mouvement de refus de la précarisation, dans les assemblées, les manifestations, les blocages, les occupations... Quelque temps auparavant, nous avions décidé d'organiser deux journées de rencontres-débats-assemblées-ateliers intitulées « Fier-es d'être précaires !? » (voir page centrale) qui se sont tenues en plein mouvement début avril. Nous écrivions alors : « Ces rencontres nous semblent d'autant plus nécessaires qu'on se déclare partout hostile à la précarité en étouffant la voix des premiers concernés. Le surgissement collectif en cours est de fait à la croisée des chemins : demain, peut-être, le CPE sera retiré, laissant intact le reste des dispositifs de mise au travail, de précarisation, d'éviction et de contrôle. ».

Cette année, la Mayday parade est aussi la parade de ceux qui veulent continuer.

## À l'appel d'étudiants parisiens et italiens, une AG européenne des étudiants et précaires se tiendra à Censier mardi 2 mai à partir de 10h.

# Nous y serons.



**Plus d'informations sur le réseau EuroMayDay et Mayday Paris sur**

**[www.euromayday.org](http://www.euromayday.org)  
[www.maydayfr.org](http://www.maydayfr.org)**